

**Durée**

7 heures (1 jour)
Dont théorie : 5,50 heures et
pratique : 1,50 heures.

Pré requis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Méthode pédagogique

- * Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- * Échange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.

Moyens pédagogiques

- * Matériel de démonstration comprenant : équipements de protection individuelle et collective.
- * Documentation utilisée couramment dans les principales entreprises de la région.
- * Support vidéo.
- * Supports pédagogiques remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises notamment dans le cadre d'I.P.R.P. et formés régulièrement.

Personnes concernées

Toute personne amenée à réaliser des opérations d'ordre non-électrique à proximité d'installations ou d'équipements électriques en exploitation en Basse Tension et Haute Tension.

Objectifs

- * Acquérir une formation en vue d'obtenir les Habilitations électriques Bo/Ho(v),
- * Assurer sa sécurité et celle de son équipe lors de travaux d'ordre non-électrique dans des locaux ou à proximité des ouvrages électriques en exploitation en Basse et Haute Tension.

Selon le décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage et à la norme NF C18 510 de janvier 2012 et l'Amendement A1 de février 2020.

Parcours pédagogique**1. Préambule**

Présentation des objectifs de la formation.
Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique de la formation.

2. L'électricité.

La structure de la matière.
Les grandeurs électriques.
Le circuit électrique.

3. Le risque électrique.

Le danger et les risques.

4. Les effets du courant électrique.

Les facteurs aggravants.
Les mécanismes de l'électrisation.

5. La prévention du risque électrique.

Les différentes classes de matériel
Les indices de protection
Les protections collectives
Les protections individuelles
Les dispositifs de signalisation
Les matériels de sécurité communs et spécifiques
Les protections complémentaires

Travaux pratiques:
Présentation de matériel (0,50h)

6. Les définitions normatives.

Les domaines de tension
Les habilitations
Les personnes concernées
Les installations et les équipements
Les opérations communes
Les zones de l'environnement électrique.

Travaux pratiques:
Identification des zones (0,50h)

7. Les travaux au voisinage de pièces nues sous tension.

Définitions
Les opérations particulières

8. Appareils et verrouillages.

Les différents types d'appareils
Haute et Basse tension

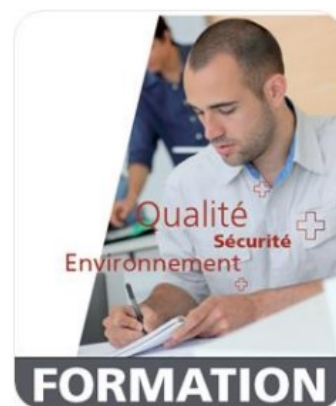
Travaux pratiques:
Présentation de matériel (0,50h)

9. Conduite à tenir en cas d'accident.

Les origines des accidents.

10. Contrôle des connaissances

L'évaluation théorique :
Questionnaire de type QCM (20 questions) portant sur l'ensemble



du thème.
Les dangers de l'électricité.
Les distances de sécurité et les zones.
Les limites des opérations d'ordre non-électrique.
Correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.

L'évaluation pratique :
Savoir reconnaître et repérer un environnement ou local à risque.
Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

Attestation de formation délivrée en fin de formation.